

La Municipalité dessine l'avenir de ses grandes infrastructures sportives

Vieillissantes, coûteuses et énergivores, les grandes infrastructures sportives morgiennes nécessitent d'être modernisées. Forte de ce constat, la Municipalité s'est appuyée sur le résultat du sondage réalisé auprès de la population et des clubs pour développer une stratégie qui prévoit l'assainissement de la patinoire des Eaux-Minérales, la poursuite des travaux d'amélioration de la piscine du Parc et la réalisation à moyen terme d'une piscine publique couverte, en synergie avec les besoins scolaires.

La Municipalité s'est engagée dans son Programme de législature à développer une stratégie pour la piscine couverte et la patinoire, en partenariat étroit avec les milieux concernés. La Ville a réalisé une analyse de faisabilité technique, des comparaisons avec d'autres villes romandes, des études de l'offre dans la région et un sondage auprès de la population et des clubs sportifs. La Municipalité dépose donc un rapport au Conseil communal afin de faire un état des lieux sur ces infrastructures et présenter sa stratégie.

Des assainissements nécessaires

Accepté par le Conseil communal en novembre 2022, le crédit nécessaire à l'assainissement énergétique et aux travaux d'amélioration de la piscine du Parc a permis de débiter cette première phase de stratégie, qui se terminera au printemps 2024. Ces importants travaux concrétiseront la volonté municipale de sortir progressivement des énergies fossiles, tout en pérennisant l'exploitation de cette infrastructure bâtie en 1963-1964.

Dans une même optique de pérennisation de l'offre sportive pour toutes et tous, la Municipalité a décidé récemment d'assainir intégralement la patinoire des Eaux-Minérales, tout en respectant les engagements de sa Stratégie énergétique 2035. L'infrastructure construite il y a 30 ans garantira la pratique de sports de glace, tout en offrant de nouvelles opportunités sportives. Un appel d'offres combinant travaux d'assainissement et financement en partenariat public-privé sera publié dans le courant de l'automne, en vue de débiter la rénovation dans les meilleurs délais. L'exploitation de l'infrastructure demeurera à 100% en mains communales.

Un projet à moyen terme pour une piscine couverte

À l'heure actuelle, Morges ne dispose pas d'une piscine couverte ouverte au public. La pratique de la natation est pourtant bénéfique à la santé et à la socialisation, donc d'intérêt public. La Municipalité souhaite réaliser cette infrastructure dans des délais raisonnables et sans coûts démesurés. Misant sur les synergies, la Municipalité a décidé d'intégrer dans le futur complexe scolaire planifié sur le site de Prairie-Nord un projet de nouvelle piscine couverte ouverte au public, aux écoles et aux clubs de natation. Dans l'intervalle, les travaux d'entretien courant garantiront l'exploitation de la piscine du Petit-Dézaley, utilisée par les écoles et les clubs, dans l'attente de sa désaffectation.

La Municipalité

Morges, le 30 août 2023

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

Mme Laetitia Morandi – tél. +41 78 813 61 12
